



-Création d'un blason et d'un logo qui personnalisent notre village, logo que vous retrouvez sur les documents et courriers émanant de la Mairie, les modèles retenus ont été validés après une consultation des Mauperthuisiens.

-Nouveaux horaires d'ouverture de la Mairie pour une plus grande amplitude afin de faciliter vos démarches administratives.

-Pot de bienvenue pour les nouveaux résidents de la commune afin de permettre à ceux-ci de rencontrer les élus et les responsables d'associations.

-Mise en place d'un nouvel équipement sur la chaudière de la mairie et de la salle des fêtes qui a permis de réduire notre facture de gaz.

-Réalisation d'un trompe-œil sur les armoires électriques de la rue du Pré-Denis et de la rue du Parc, travail effectué par l'artiste peintre Mme BLAT.

-Après un incident intervenu sur le réseau de l'opérateur Orange durant 1 mois en juillet 2018, nous avons mené, avec succès, une action auprès de cet opérateur afin d'obtenir un dédommagement financier pour l'ensemble de ses clients de Mauperthuis qui se sont fait connaître.

+ de 125.000€ de subventions et d'aides financières obtenues pour la réalisation des différents travaux et les actions citées sur cette brève.



Les brèves de Mauperthuis

*Août

2019

Après 66 mois de notre mandat, les élus du conseil municipal et moi-même avons souhaité vous rendre compte des actions menées durant ces 5 ans ½.

Les actions rappelées ci-après ne tiennent pas compte de l'ensemble de nos interventions du quotidien ni de nos actions en cours ou à venir

*En 2020, la Communauté d'Agglomération *Coulommiers Pays de Brie* va s'agrandir avec la fusion de 12 communes de la Communauté de Communes du Pays Créçois, elle sera alors composée de 54 communes et 91.117 Habitants (estimation 2019).*

La loi NOTRe (loi N° 2015-991) votée le 16.07.2015 visant à réorganiser et clarifier les compétences des collectivités territoriales, donne plus de compétences à la Communauté d'Agglomération, notre représentation sera indispensable pour défendre les intérêts de Mauperthuis et accompagner au mieux tous les changements de gouvernance et d'organisation qui vont intervenir très prochainement.

*Dominique Carlier
Maire de Mauperthuis*

VOIRIE suite :

-Pour limiter la vitesse des véhicules, réalisation d'une écluse à l'entrée de la commune côté Saints et installation de chicanes rue du Parc et rue du Pré Denis.

-Aménagement d'un passage piétons avec un dispositif de signalisation lumineux sur la D402 au niveau de la mini crèche.

-Aménagement d'un chemin piéton sur la CD15 entre Mauperthuis et Saints et entre la sortie de la Commune et l'antenne SFR

ASSAINISSEMENT :

Pour la première fois depuis sa réalisation, le curage des trois bacs de notre station d'assainissement a été réalisé et les boues recyclées, ces travaux devront être renouvelés tous les 5 ans.



SENIORS :

-Opération tranquillité séniors, réunion d'informations et de conseils animée par le Brigadier SCHNEUWLY du commissariat de Coulommiers

-Mise en place d'équipes de volontaires (CCAS) pour effectuer des visites auprès de nos aînés.

-Les après-midi jeux de sociétés, la visite de la fromagerie de Saint Siméon.

-Les ateliers équilibre et mémoire.

-Les déjeuners de fin d'année et de la mi- saison.





PATRIMOINE :

- Poursuite durant trois ans de notre partenariat avec l'association « Remparts » pour le nettoyage de la pyramide.
- Rénovation de la plaque commémorative du Monument aux Morts.
- Restauration de l'ensemble des 14 vitraux de l'église Saint Pierre, cette restauration a été confiée au maître verrier, Mme MONTANARI.

CIMETIERE

- Aménagement d'allées, de contre allées et d'une rampe d'accès pour les personnes à mobilité réduite puis installation d'un banc.
- Rénovation du mur de façade et du mur latéral droit.
- Installation d'un pupitre au jardin des souvenirs, création d'un caveau provisoire et d'un ossuaire.
- Mise en place d'un règlement pour une meilleure gestion.
- Après une procédure de trois ans, reprise des concessions en état d'abandon et nettoyage de la partie ancienne du cimetière.



VOIRIE:

- Réfection de voirie à l'Oursine, rue de la Tour, rue du Pré Voisin, rue du Saussoy et du trottoir devant le cimetière.
- Refonte des places de stationnement sur la commune.
- Mise en place de potelets sur les trottoirs de la D402 afin d'éviter des stationnements dangereux.
- Mise aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) des 6 arrêts de bus et installation de deux abris bus pour les arrêts situés sur la D402.
- Enfouissement des lignes électriques place de l'Eglise.
- Création d'un parking de 15 places entre la rue du Pré Denis et la rue du Pré Voisin.
- Rue du Pré Voisin, rue Bel Air et rue de la Tour, travaux sur le réseau d'eaux pluviales afin d'éviter de nouvelles inondations.



ECOLE :

- Rénovation complète de la salle Damotte (salle d'activités), sol, murs, peinture, menuiserie, électricité et chauffage, travaux réalisés par le service technique et les élus (sauf électricité et menuiserie).
- Construction d'un mur de séparation entre la cour de l'école et le jardin du 14 rue du Parc.
- Peinture des salles de classes, de la bibliothèque et du couloir. Changement des radiateurs et divers travaux d'entretien.
- «Opération bien vue pour ma sécurité» mise à disposition de gilet réfléchissant pour les enfants scolarisés dans les écoles du RPI.
- Mise en place d'ateliers lecture pour les enfants volontaires, ateliers animés par nos aînés.
- Cartes de vœux réalisées et offertes par les enfants à nos anciens lors du déjeuner de fin d'année.
- Présentation aux enfants par nos aînés d'objets anciens pour un échange entre les générations.
- Fresques murales réalisées par les enfants sur le mur de la cour de récréation avec la participation de M. PHILIPPE président de l'association « La palette », sise à Saint Augustin.



DIVERS :

- Mise en place d'un site internet, mairie-mauperthuis.fr
- « Les brèves de Mauperthuis » distribuées dans les boîtes aux lettres tous les trimestres afin de vous transmettre des informations communales et autres.
- Pour diffuser les informations urgentes et importantes création d'un système d'alerte municipale (SMS) avec possibilité de vous inscrire ou vous désinscrire à volonté auprès du secrétariat de la Mairie.
- Après l'exposition en 2014 «Mauperthuis commémore la Grande Guerre», en 2018 les commémorations de l'armistice furent organisées avec les communes de Beauthel, Saints et Saint Augustin avec la participation de nombreux bénévoles et les enfants des écoles.
- Réunions d'informations sur les frelons asiatiques animées par M. COLIN apiculteur à Saint Augustin (comment les reconnaître, quels sont les dangers, comment les piéger, etc..).